



## OPERATION AUDITS CROISES Qualité-Sécurité-Environnement

***Bénéficiez d'un regard nouveau  
et d'échanges de bonnes pratiques !***

***Le Club QSE-DD de la Loire vous donne l'opportunité d'intégrer un réseau local d'entreprises pour vous permettre d'engager ou de poursuivre une démarche d'amélioration continue.***

Rappel : l'audit interne est un outil d'évaluation indispensable à l'amélioration du système de management de l'entreprise. Les normes ISO 9001 (Qualité), ISO 14001 (Environnement) et OHSAS 18001 (Sécurité) préconisent de réaliser des audits internes à intervalles réguliers et d'en assurer l'objectivité et l'impartialité.

Le **Club Qualité, Sécurité, Environnement et Développement Durable de la Loire** (ALSAPE, ARACQ, CIRIDD, CCI de St-Etienne/Montbrison et CCI du Roannais) vous propose d'intégrer une **opération d'Audits Croisés**, pilotée par l'**ARACQ**, pour vous permettre de :

- DYNAMISER vos audits en bénéficiant d'une vision extérieure,
- BÉNÉFICIER d'une véritable démarche collective,
- DÉVELOPPER les échanges de pratiques,
- VALORISER vos auditeurs internes et ENRICHIR leurs compétences à travers des missions externes,
- ÉVITER la routine et GAGNER en objectivité.



Cette **opération** est destinée aux entreprises, de toutes tailles et de tous secteurs d'activités, disposant d'un système de management Qualité, Sécurité ou Environnement en place ou en cours, certifié ou non.

Le **principe de l'échange** est le fondement de cette démarche : chaque entreprise participant à l'opération donne et reçoit un nombre d'audits qu'elle détermine, en fonction de ses possibilités et de ses besoins, en respectant l'équité des échanges.



Lancée en Mars 2006, l'**Opération Collective d'Audits Croisés** a réuni un premier groupe d'entreprises de différents secteurs d'activités : métallurgie, agro-alimentaire, chimie mais également production d'énergie électrique, imagerie médicale ...

Face au succès de cette opération, l'ARACQ et ses partenaires souhaitent élargir cette démarche à de nouvelles entreprises.

Dès son inscription, l'entreprise reçoit une **procédure de réalisation des audits croisés**, une convention ainsi qu'un **questionnaire d'audit** (Qualité, Sécurité, Environnement et/ou QSE intégré) testé en entreprise et validé par les partenaires du Club QSE-DD.

*Pour toute information complémentaire, contacter Ferse BERBAGUI au 04.77.92.89.81.*